L'ACTION MUNICIPALE

Saint-Hippolyte

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte — Mars 2010

MOT DU MAIRE

De la parole aux gestes

Un athlète hippolytois à Vancouver

Lors de sa dernière séance de février, le Conseil adoptait une résolution pour souligner la détermination et la performance exceptionnelle de Maxime Gingras en route vers les Jeux olympiques de Vancouver. Aujourd'hui, je veux me faire le porte-parole de toute notre communauté pour lui dire que nous sommes fiers de lui et qu'il est sans conteste une inspiration pour les jeunes de chez nous. Bravo Maxime!

Politique familiale

À peine avions-nous déposé le discours du budget (27 janvier) que le Conseil adoptait le premier février une résolution à l'effet :

- De reconnaître officiellement l'importance de la famille et des aînés en s'engageant dans l'élaboration d'une politique familiale et dans la réalisation d'une démarche de « Municipalité amie des aînés »;
- De nommer Chantal Lachaine à titre d'élue responsable de la famille et des aînés;
- De présenter une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

Le programme quartier 50+

En considérant l'importance pour la Municipalité de soutenir les activités pour les 50 ans et plus, en **partenariat** avec les organismes du milieu, nous avons signé un protocole d'entente **avec la Ville de Saint-Jérôme** pour permettre à nos résidents d'avoir accès à un éventail d'activités en défrayant la différence des coûts pour les non-résidents pour toute l'année 2010.

Comité consultatif en environnement

Suivant les recommandations de notre conseiller en environnement Philippe Roy, nous avons pourvu à deux postes vacants au CCE, en procédant à la nomination pour un mandat de deux ans, de Mme Éliane Houle et M. Michel Lamontagne et en renouvelant les mandats de messieurs Daniel Brais, Michel Lemieux, Yvan Morin et Mario Gohier, pour une période de deux ans. Je tiens à leur assurer mon entière collaboration et les assurer que leurs conseils seront fortement considérés.

Bleu Laurentides

La municipalité a reconduit son entente avec le Programme de soutien technique Bleu Laurentides du Conseil régional en environnement des Laurentides. Nous profiterons donc à nouveau des services d'un agent de liaison qui verra à sensibiliser la population à tous les aspects environnementaux de la protection des lacs et des cours d'eau. Celui-ci, tout comme l'an dernier, travaillera en étroite collaboration avec les associations de lacs de notre territoire. Son entrée en fonction est prévue pour le mois de mai et se prolongera durant toute la saison estivale.

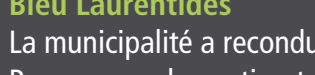

Bruno Laroche, maire

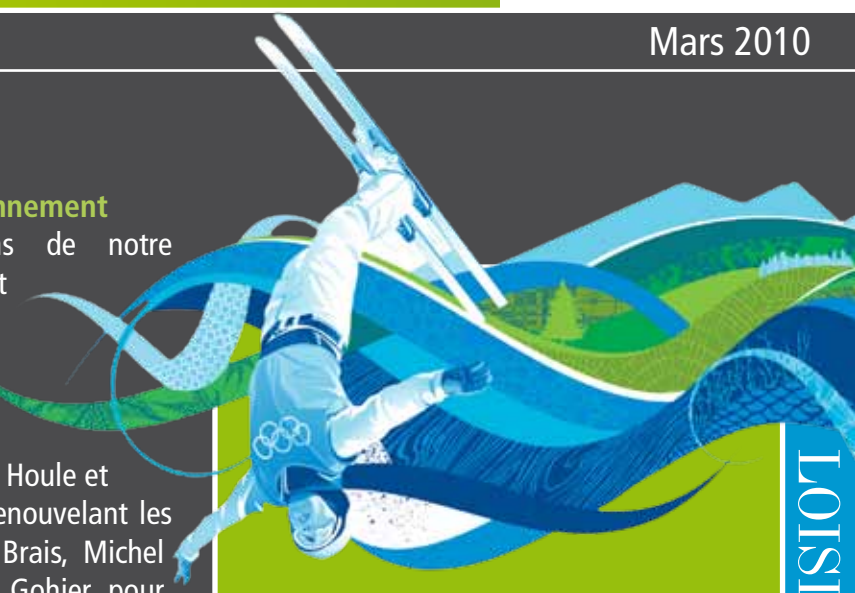

Félicitations à Maxime Gingras!

Le dimanche 14 février, c'est toute la municipalité qui a retenu son souffle lorsque Maxime Gingras a pris part à la compétition de ski acrobatique, aux XXI[e] Jeux olympiques d'hiver à Vancouver. Pour sa première participation aux Jeux, Maxime a récolté une 11[e] place. Le travail, l'acharnement et sa force de caractère l'ont mené à un pas du podium! L'avenir est très prometteur pour notre jeune Hippolytois. Toutes nos félicitations à Maxime, notre athlète olympique!

Concours de photographie

Vous avez des talents de photographe? À travers les quatre saisons, mettez en valeur la vie à Saint-Hippolyte. Le détail des règlements paraîtra sur notre site web le mois prochain.

Période imposée

- Hiver
- Printemps
- Été
- Automne

Thèmes

- La famille
- Les loisirs
- Les sports
- Nos paysages

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

Saint-Hippolyte.ca s'est refait une beauté!

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

Les travaux vont bon train

Dans l'édition de février de *L'Action Municipale*, nous vous faisions part du fait que nous devions procéder à la révision et à l'adoption du plan et des règlements d'urbanisme. Nous avons pensé vous résumer ce qu'est un plan d'urbanisme et ce qu'il doit comporter. Le conseiller Donald Riendeau travaillera, en collaboration avec le directeur du service Normand Gélinas et les membres du Comité consultatif en urbanisme, à cette tâche.

Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique d'une municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire.

C'est le document officiel le plus important de la municipalité en matière de planification de l'aménagement de son territoire. Il contient les politiques d'urbanisme, arrêtées par le Conseil municipal qui guideront sa prise de décision dans le futur.

Selon la Loi, il doit être conforme aux dispositions du schéma d'aménagement de la MRC. Comme la MRC de la Rivière-du-Nord a procédé à la révision de son schéma, les municipalités membres doivent adopter un plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme qui se conforment au schéma révisé.

Dans cette optique, nous avons entrepris la révision de nos documents d'urbanisme qui devront respecter les énoncés du schéma révisé. Évidemment, bien que beaucoup d'orientations d'aménagement et de dispositions réglementaires applicables à notre territoire découleront du schéma d'aménagement, nous intégrerons à ces outils nos propres orientations et objectifs d'aménagement.

Le plan d'urbanisme comprendra donc :

- les grandes orientations d'aménagement du territoire;
- les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- le tracé projeté et le type des principales voies de circulation;

Cet outil de gestion permet notamment au conseil municipal :

- d'assurer une cohérence entre les choix d'intervention dans les différents types d'occupation du territoire en tenant compte des potentiels et des contraintes du milieu naturel et bâti ainsi que des préoccupations et des attentes formulées par les citoyens et les organismes lors de la consultation publique;
- de définir des politiques d'intervention en matière d'implantation d'équipements ou d'infrastructures;
- de faire valoir sa vision du développement souhaité auprès des investisseurs, des divers agents de développement, publics ou privés, et de sensibiliser la population aux enjeux de l'aménagement;
- de compléter en précisant la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement régional;

À l'instar du schéma d'aménagement et de développement, le plan d'urbanisme n'a pas d'effet juridique direct sur le citoyen et, de ce fait, les dispositions du plan seront mises en application via les règlements d'urbanisme zonage, construction et lotissement. C'est par le biais de ces règlements que la Municipalité s'assure que ses orientations seront respectées.

Gilles Beauregard
Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #506
gbeauregard@saint-hippolyte.ca

Yves Dagenais
Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca

Chantal Lachaine
Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca

Denis Lemay
Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca

Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca

Philippe Roy
Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu le lundi, 1er mars et le mardi 6 avril, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

Coordonnateur des travaux d'infrastructures municipales

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le coordonnateur est responsable de l'organisation, de l'exécution et du contrôle des travaux d'entretien des infrastructures du réseau routier, des bâtiments, des terrains de jeux, des équipements de parcs et des espaces verts.

Il dirige, encadre et supervise l'équipe de travail de la division des travaux publics et de la division des loisirs et met en place des conditions afin d'assurer une prestation de services efficaces et efficients.

Il s'assure que les travaux répondent au niveau de qualité attendu et qu'ils soient réalisés selon les règles de l'art.

Il voit au respect des normes et exigences en matière de santé et sécurité au travail

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil et/ou une expérience pertinente dans le domaine municipal ou de la construction routière.
- Posséder une expérience en supervision de personnel syndiqué.
- Avoir du leadership, un sens de l'observation et un bon jugement.
- Aptitudes à organiser, diriger, mobiliser et communiquer.
- Avoir le souci du détail, orienté vers les résultats et le service aux citoyens
- Aimer le travail terrain.
- Être disponible pour effectuer de la garde la fin de semaine.
- Posséder un permis de conduire valide
- Connaissance de base de Word et Excel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de 40 heures par semaine

La rémunération sera établie en fonction des compétences du candidat et les conditions de travail sont établies selon la politique des conditions de travail du personnel-cadre.

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CV À:

Sylvain Vanier, Directeur des travaux publics

Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte
Québec J8A 1A1

cledoux@saint-hippolyte.ca

Date limite du concours :
Vendredi le 5 mars

1001 bonhommes de neige

Comparativement à l'an passé, le taux de participation a connu une nette progression, et ce, malgré les conditions de neige défavorables. Il faut dire que cette année, les participants disposaient d'une période de deux mois pour créer leur œuvre. Ce qui leur a donné l'occasion de persévérer. C'est un tirage au sort qui a permis de déterminer l'équipe gagnante. Lors du Festival d'hiver, un certificat-cadeau de l'Auberge du Lac Morency d'une valeur de 100 $ a été remis à Michel Beaupré, chef d'équipe de Think Big.

Festival d'hiver : un franc succès!

Le 7 février dernier, près de 500 personnes se sont réunies au Parc Roger-Cabana pour la tenue du Festival d'hiver. L'un des objectifs de cet événement était d'offrir l'opportunité aux familles de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de l'hiver. Tous ont eu l'occasion de profiter des installations et activités mises à leur disposition : miniferme, sculptures sur neige, D.J., jeux gonflables, chasse au trésor, maquillage, animation Tortilles, BBQ en plein air, feu de joie, service de navette…
Cette année, les organisateurs ont développé un volet sportif qui s'articulait autour du ski de fond afin de stimuler davantage la jeune relève, 4-12 ans. Cet ajout s'inscrivait dans la prolongation du Programme jeunesse de ski de fond Canada, mieux connu sous l'appellation Jeannot Lapin et Jackrabbit. Sprint, endurance et relais, attendaient 34 de nos 45 jeunes skieurs inscrits à ce populaire programme. Bravo pour votre participation! Le service des loisirs, culture et vie communautaire tient à remercier tous les participants et aimerait souligner la précieuse collaboration de ses bénévoles et partenaires.

Bibliothèque

Depuis plusieurs années, la bibliothèque offre le programme « Une naissance, un livre » qui s'adresse aux parents d'enfants de moins d'un an. Il s'agit d'inscrire son enfant à la bibliothèque et les parents reçoivent un sac-cadeau contenant un livre pour leur poupon, un exemplaire de la revue Enfants Québec et diverses informations concernant la stimulation des bébés par la lecture. De plus, les parents peuvent participer à un concours qui se déroule dans tout le Réseau Biblio des Laurentides. Pour l'année 2009, deux parents, soit Isabelle Bourget et Jérémie Lévesque ont remporté un abonnement d'un an à la revue Enfants Québec. Félicitations!

Heures d'ouverture

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
871, ch. des Hauteurs
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

Le Club optimiste généreux de nature!

Le 5 février dernier, Mme Jocelyne Morin, présidente du Club optimiste, accompagnée de Mme Lucille Tremblay, ont remis à la responsable, Élise Chaumont, 33 nouveaux documentaires pour les enfants. Ces livres s'ajoutent aux centaines de livres déjà offerts par le Club optimiste depuis 12 ans. Merci infiniment à cette organisation locale qui s'implique si généreusement pour le bien-être de nos enfants!

Plaisir garanti!

Animation & prix de présence

Disco des jeunes

Vendredi, 12 mars 19h à 21h30
Pavillon Roger-Cabana (7-14 ans)
Coût : 5 $

Bénévoles pour la Fête Nationale

Vous aimeriez participer aux préparatifs de la Fête Nationale à titre de bénévole? Voilà une belle initiative! En vous joignant à l'équipe, vous encouragez le développement culturel de votre communauté.

Incription session printemps 2010

Nous sommes tous fébriles à l'approche des premiers signes du printemps : la neige qui fond, les arbres en fleurs et l'arrivée de l'Info-Loisirs Printemps 2010. Début mars, le document sera en ligne sur le site de la Municipalité et vous en recevrez une copie par la poste.
Forfait express : Un rabais de 5 $ s'applique, sur chaque activité, lors d'une inscription le 15 mars.
Journée d'inscription : **Lundi, 15 mars** 18h30 à 21h00 à l'Hôtel de Ville
Période d'inscription : 15 au 19 mars
Pendant les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Information

Anne-Marie Braün
Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
2253, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

Trésorier/Trésorière

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire de ce poste planifie, organise, coordonne et contrôle l'ensemble des activités qui ont trait à la gestion financière et administrative de la Municipalité. Il assure le bon déroulement de toutes les activités reliées aux ressources financières et le maintien d'une saine gestion des revenus, du financement, du budget d'opération et d'immobilisations. Il est responsable de la gestion des employés du service administratif.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de 1er cycle (Baccalauréat)en administration ou en sciences comptables (toute formation ou expérience dans le milieu municipal sera considérée)
- Trois années d'expérience pertinente dans le milieu municipal;
- Connaissance de PG Govern serait un atout
- Maîtrise de la suite Microsoft Office
- Dynamisme, initiative et autonomie

Date limite du concours : Vendredi le 5 mars

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de 35 heures par semaine
La rémunération et les conditions de travail sont établies selon la politique des conditions de travail du personnel-cadre.

PRINCIPALES TÂCHES

- Préparer et contrôler le budget d'opération et le programme triennal d'immobilisations
- Établir des politiques et des procédures comptables (achats et contrôle interne)
- Administrer le portefeuille des assurances
- Produire les états financiers
- Préparer les budgets et assurer le suivi des demandes d'aide financière des projets d'infrastructures
- Préparer les règlements d'emprunt et voir à leur financement
- Suivi des soumissions et des contrats
- Préparer le dossier de vérification
- Gestion de la dette
- Superviser les opérations reliées à la taxation, à la perception et à la comptabilité

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CV À:

Christiane Côté, Directrice générale
Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, ch. des Hauteurs, Saint-Hippolyte
Québec J8A 1A1
clacroix@saint-hippolyte.ca

Inspecteur Vidange de fosses septiques

TYPE DE POSTE

Étudiant, poste d'une durée de 4 mois.
Entrée en fonction : début mai 2010.
Fin de contrat : au plus tard le 28 août 2010.
Horaire de 35 heures par semaine.

LIEU DE TRAVAIL

Municipalité de Saint-Hippolyte
2253 chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1

CONDITIONS SALARIALES

15,00 $ /heure et 0,41 $ /km parcouru

RESPONSABILITÉ

Effectuer le suivi des travaux réalisés par l'entrepreneur de vidange de fosses septiques

TÂCHES

- Visites de terrain pour s'assurer que les couvercles des fosses septiques sont accessibles et identifiés préalablement au passage de l'entrepreneur;
- Suivi des vidanges réalisées;
- Suivi des plaintes reçues des citoyens;
- Installer les pancartes d'avertissement de vidange prochaine;
- Procéder à l'entrée de données et autres tâches connexes

EXIGENCES

- Formation postsecondaire en environnement, urbanisme, assainissement des eaux ou toute autre discipline connexe
- Aucune expérience reliée à l'emploi
- Connaissances des fosses septiques un atout
- Intérêt pour l'environnement
- Connaissance des outils informatiques de base
- Aptitudes pour le service à la clientèle et la résolution de problèmes
- Doit être aux études à temps plein à l'hiver 2010 et retourner aux études à l'automne
- Être âgé entre 16 et 30 ans au début de l'emploi
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5) et être disposé à utiliser son véhicule personnel dans le cadre de ses fonctions.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 mars

RESPONSABLE

Mélanie Paquette
mpaquette@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 poste 227
450.563.2362

VTT en bon état, virée sans tracas!

La conduite d'un véhicule tout-terrain est une activité passionnante, d'autant plus que ce véhicule est souvent utilisé lors d'activités sportives telles la chasse ou la pêche ou encore, pour le travail en forêt. Cependant, sachez qu'en plus de certaines règles de sécurité à respecter, votre VTT doit être tenu en bon état de fonctionnement. Voici les principaux points sur lesquels vous devez prêter une attention particulière :

- Il est interdit de retirer ou de modifier les composantes nécessaires au fonctionnement d'un VTT, cela pourrait diminuer sa stabilité ou sa capacité de freinage.
- Le phare blanc à l'avant du véhicule et le feu de position rouge à l'arrière doivent être allumés en tout temps.
- Tous les VTT construits après le 1er janvier 1998 doivent être munis d'un feu de freinage rouge à l'arrière, d'un rétroviseur solidement fixé au côté gauche du véhicule et d'un cinémomètre (indicateur de vitesse).
- Assurez-vous que tout est en excellent état de marche avant de partir.

Chien à l'extérieur

Nous vous rappelons que le règlement municipal prévoit que tout chien laissé à l'extérieur doit être attaché ou tenu en laisse afin de ne pas incommoder les piétons ou la circulation.